

SheCanHeCan interview du mois pour le 25 Novembre



Vibeke Brask Thomsen,
M. Didier Gamerdinger,
Céline Cottalorda et
Kasey Robinson

La directrice de SheCanHeCan, Vibeke Brask Thomsen, et la chargée de projet Kasey Robinson ont eu l'occasion d'interviewer M. Didier Gamerdinger, Ministre des Affaires sociales et de la Santé de Monaco, afin de lui poser quelques questions sur les actions conduites en Principauté pour mettre fin aux violences conjugales ainsi que l'importance d'une journée officielle de lutte contre les violences faites aux femmes.

She Can He Can: Les Nations Unies estiment qu'une femme sur trois a subi des violences physiques et/ou sexuelles au moins une fois dans sa vie. Selon vous, quel rôle devrait jouer les hommes face à de telles statistiques?

M. Didier Gamerdinger: En effet, "où sont les hommes?". La moitié de l'humanité, la moitié de la population, la moitié des résidents en Principauté sont les hommes mais l'on voit très peu d'hommes dans cette démarche de sensibilisation et de mobilisation contre les violences conjugales. C'est assez significatif et nous pouvons attendre des hommes qu'ils soient présents et qu'ils se sentent concernés, car ces hommes sont les enfants d'une femme, ils sont des époux ou des concubins, ils sont les pères de jeunes filles. Malgré cela, très peu se sentent concernés et ceci est étonnant. Il est donc important que les hommes prennent conscience du fait que la violence conjugale n'est pas un problème de femmes, mais bien un problème d'hommes. Dans la majorité des cas, ce sont les hommes qui sont auteurs de violences, ils ne peuvent donc se désintéresser du sujet. Les hommes sont encore trop absents et l'un des messages à porter est justement le fait qu'ils doivent s'en soucier car la violence conjugale n'est pas une problématique féminine, mais une problématique humaine.

Il est donc important, notamment lors de la campagne de sensibilisation qui a lieu ce mois-ci, de faire passer le message non seulement aux femmes, mais également auprès des hommes. L'une de nos missions est de faire connaître aux femmes leurs droits en Principauté, mais aussi l'assistance téléphonique d'urgence, les personnes et le système d'assistance mis à leur disposition. Par ailleurs, il est tout aussi important que les hommes comprennent que la violence est inacceptable. Il faut donc que les voix masculines s'élèvent. S'il n'y a que des femmes qui portent ce discours, il peut paraître féministe, or ce n'est pas le cas : c'est un discours humain, qui nous concerne tous et toutes.

SheCanHeCan interview du mois pour le 25 Novembre

Afin de se sentir concernés, les hommes doivent apporter leur contribution et amener leur vision des choses. Actuellement, on ne les entend pas, on ne sait pas qu'ils en pensent ni ce qu'ils en disent, voire s'ils trouvent cela normal ou pas. Pour certains, est-ce dans la culture que certaines femmes soient opprimées, insultées, battues ou violentées? Nous devons entendre des voix masculines s'élever contre ces violences et les condamner.

SCHC: On estime que moins de 40% de femmes victimes de violences demandent de l'aide. Celles qui demandent de l'aide ont tendance à s'adresser à des amis et à d'autres membres de la famille pour obtenir de l'aide, mais peu se tournent vers la Police. Est-ce que ces faits signifient que nous devrions réfléchir à des moyens nouveaux et efficaces afin d'informer ces femmes? Si oui, quels moyens pourrions-nous envisager selon vous?

D.G: S'adresser en priorité à des amis ou à la famille est compréhensible : la femme est en souffrance, dans une situation difficile et c'est donc normal qu'elle se tourne d'abord vers des personnes de confiance autour d'elle. Le fait d'en parler est souvent la première étape afin d'en sortir, tel un premier déclic, la parole libère. Parler à des proches est souvent plus rassurant que de téléphoner à un numéro où l'on ne sait pas qui va décrocher. Rappelons que la violence conjugale est une infraction pénale, il est donc important que la personne de confiance encourage la femme à se rapprocher de la police afin de dénoncer ces faits. Je tiens d'ailleurs à saluer le travail effectué par l'association d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales (AVIP) qui fournit un soutien de première heure aux femmes souhaitant parler et sortir de cette situation. L'AVIP permet d'être reçu, de parler et de recevoir des conseils sur la démarche à suivre, selon les souhaits de la femme victime de violences.

Je souligne aussi qu'au sein de la Sûreté Publique, des personnes sont formées spécialement afin de mieux accueillir et guider ces victimes. Un fonctionnaire de police va prendre le temps d'expliquer la procédure pénale, qui peut être une étape difficile, durant laquelle les associations ont un rôle important de soutien à jouer. Je considère important d'aller plus loin : après la dénonciation à la Sûreté Publique, faire en sorte qu'il y ait des poursuites pénales et une condamnation, car il est important que la société marque le fait que c'est inacceptable et intolérable. Notre mission est donc d'aider à la libération de la parole des femmes, faire en sorte qu'elles se sentent en confiance. Les associations ont un rôle important à jouer.

SCHC: En 2016, on a pu voir pour la première fois en Principauté une campagne de lutte contre la violence conjugale. Pouvez-vous nous dire quels sont les projets spécifiques envisagés à l'avenir en termes de prévention des violences en Principauté?

D.G: Nous avons des campagnes d'information mais également une nouvelle démarche qui relève du domaine scolaire : intervenir dans les écoles, parler aux jeunes et aux enfants, car c'est là que cela commence. Il faut dire aux enfants de se respecter mutuellement, garçon-garçon, fille-fille, garçon-fille, que l'on n'utilise pas la violence, et surtout, reconduire ces messages d'année en année.

Une bonne éducation de base change les mentalités. Il faut créer dans l'esprit des garçons que la femme est l'égale de l'homme et qu'elle est respectée, cela peut prendre du temps et il est donc important de commencer dès le plus jeune âge. C'est surtout à l'adolescence que l'agressivité commence donc il faut arriver à éradiquer très tôt les sms insultants ou sexistes par exemple. Cette démarche, tout comme la campagne d'affichage et la conférence, s'inscrit dans une prise de conscience générale que nous souhaitons voir avec énergie à Monaco.



SheCanHeCan interview du mois pour le 25 Novembre

SCHC: Le 25 Novembre est la journée officielle de Lutte contre les Violences faites aux Femmes. Quelles actions le Gouvernement de Monaco présente-t-il cette année à l'occasion de cette journée?

D.G: Le Gouvernement soutient les actions des associations et s'engage activement. On peut voir actuellement en Principauté la campagne d'affichage dans les autobus, sur les panneaux en ville ainsi que sur d'autres supports. Les annonceurs et les partenaires, notamment la Mairie de Monaco, se sentent également concernés et la campagne porte désormais sur deux semaines, au lieu d'une en 2016. Nous envisageons également d'aller plus loin l'an prochain dans la campagne d'affichage, avec un message et des images fortes afin d'interpeller le public.

--

Après des études en droit public et en droit international public et privé, M. Gamerdinger achève son cursus en 1989 par une thèse sur les formes nouvelles ou renouvelées du protectionnisme étatique. Sa formation s'enrichit grâce au diplôme en 1999, lors de la sixième session de formation régionale de l'Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure du ministère français de l'Intérieur. Des enseignements qui guident naturellement Didier Gamerdinger vers le palais de justice de Monaco, puis de rejoindre plus durablement le département monégasque de l'Intérieur en qualité de Directeur Général. En Novembre 2009, Didier Gamerdinger est nommé Conseiller au Cabinet de S.A.S. le Prince Souverain, puis le 1er juin 2017, Conseiller de Gouvernement - Ministre des Affaires Sociales et de la Santé par le Prince Souverain. Officier de l'Ordre de Saint-Charles et de l'ordre du mérite de la République française, c'est aussi un amateur de sport. Membre de l'équipe monégasque olympique de voile, il avait participé à 28 ans aux Jeux Olympiques (JO) de Séoul (Corée du Sud) en 1988. Depuis les années 90, il cumule différents postes comme membre de conseil d'administration — au centre scientifique ou au centre hospitalier Princesse Grace (CHPG) — dont il devient le directeur par intérim quelques mois en 1999.

